Rapport public Parcoursup session 2025

Université de Strasbourg - Licence - Droit - Parcours Droits européens

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université de Strasbourg - Licence - Droit - Parcours Droits européens (21547)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 13%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Strasbourg - Licence - Droit - Parcours Droits européens (21547)	Jury par défaut	Tous les candidats	40	507	111	100	40

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Strasbourg - Licence - Droit - Parcours Droits européens (21547)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	379	89	79	30	75 %
			Masculin	128	22	21	10	25 %
			Total	**507**	**111**	**100**	**40**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université de Strasbourg - Licence - Droit - Parcours Droits européens (21547)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	2	0	0	0	0 %
				Sans mention	70	11	11	5	14,3 %
				AB	126	5	4	2	5,7 %
				B	140	34	29	14	40 %
				TB	92	46	42	14	40 %
				TBF	11	8	7	0	0 %
				Total	**441**	**104**	**93**	**35**	**100 %**
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	0	0	0	
				Sans mention	12	0	0	0	
				AB	9	0	0	0	
				B	4	0	0	0	
				TB	2	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	**28**	**0**	**0**	**0**	
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	0	0	0	
				Sans mention	9	0	0	0	
				AB	3	0	0	0	
				B	3	0	0	0	
				Total	**16**	**0**	**0**	**0**	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	13	5	5	4	80 %
				AB	1	0	0	0	0 %
				B	4	2	2	1	20 %
				TB	3	0	0	0	0 %
				Total	**21**	**7**	**7**	**5**	**100 %**
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	0	0	0	
				Total	**1**	**0**	**0**	**0**	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Strasbourg - Licence - Droit - Parcours Droits européens (21547)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	391	93	83	32	80 %
			En réorientation	66	5	4	1	2,5 %
			Non scolarisés	26	3	3	1	2,5 %
			Scolarité étrangère	19	8	8	5	12,5 %
			Autres	5	2	2	1	2,5 %
			Total	**507**	**111**	**100**	**40**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Strasbourg - Licence - Droit - Parcours Droits européens (21547)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	167	33	30	8
			Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	52	8	7	5

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	33	6	4	2
			Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	30	8	7	2
			Autres doublettes	149	48	45	18
		Baccalauréat Technologique	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				
		Baccalauréat Professionnel	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
Université de Strasbourg - Licence - Droit - Parcours Droits européens (21547)	Jury par défaut	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	38,7 %	32 %	32,3 %	22,9 %
		Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	12,1 %	7,8 %	7,5 %	14,3 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	7,7 %	5,8 %	4,3 %	5,7 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	7 %	7,8 %	7,5 %	5,7 %
		Autres doublettes	34,6 %	46,6 %	48,4 %	51,4 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Critères généraux	Les notes de première, de terminale, des épreuves anticipées du Baccalauréat seront prises en compte.	Essentiel
	Critères spécifiques	Les notes examinées lorsqu'elles font partie des enseignements suivis sont notamment les notes de - Histoire-géographie, géopolitiques et sciences politiques, - Humanités, littérature et philosophie, - Mathématiques	Très important
	Niveau en allemand et en anglais	Bulletins scolaires	Très important
	Critères particuliers	Outre les éléments pris en considération pour les élèves de Terminale, il est demandé aux candidats en réorientation, les notes du baccalauréat (ou de son équivalent) et de l'enseignement supérieur, le cas échéant	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétence en matière de compréhension, analyse et synthèse	Résultats aux épreuves anticipées de français du Baccalauréat.	Essentiel
	Capacités à l'oral, y compris en allemand et en anglais	Entretien de 10 à 15 minutes.	Très important
Savoir-être	Autonomie	Fiche Avenir	Complémentaire
	Capacité à s'investir dans le travail	Fiche Avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et cohérence du projet	Dossier (fiche avenir) et entretien de 10 à 15 minutes	Important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d’intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement, esprit d’initiative (au lycée ou extra-scolaire)	Fiche Avenir	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est inférieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

La Licence en droits européens est résolument tournée vers l'Europe et l'International. La maîtrise de deux langues étrangères, l' anglais et de l'allemand, est un pré-requis du recrutement dans la formation. Les enseignements en droits étrangers sont dispensés dans la langue du pays concerné.

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La commission d'examen des vœux de la formation a procédé à un examen des dossiers afin d'effectuer son classement. Elle a utilisé l'outil d'aide à la décision de PARCOURSUP afin d'effectuer une première analyse et un pré-classement des candidatures. L'analyse des différentes pièces du dossier selon les critères rappelés dans le présent rapport a permis d'établir le classement définitif. Pour les dossiers ne possédant pas les éléments permettant de mettre en œuvre les critères (ex. candidats non-bacheliers sans notes, etc.) ou afin de départager les dossiers, l'ensemble des pièces du dossier a pu être utilisé lors de l'établissement du classement final.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d’ examen des vœux afin de l’aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.
Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d’examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.
La commission d’examen des vœux s’est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

À ce stade, la commission n'a pas d'autres recommandations à énoncer que celles figurant sur les attendus nationaux et locaux et sur les critères généraux d'examen des vœux figurant sur la plateforme PARCOURSUP.

Signature :
Frédérique BERROD,
Président de l'établissement Université de Strasbourg